



Ecublens Infos

www.ecublens.ch

Mars 2008

Editorial

Un journal pour les Ecublennais!



Chère lectrice, cher lecteur, Aujourd'hui, nous sommes tous soumis à un flux constant et rapide d'informations envahissant notre quotidien. Nous nous trouvons régulièrement inondés de nouvelles

et de publicités, que ce soit dans nos boîtes aux lettres, dans les médias, sur les panneaux d'affichage, ou par le biais d'internet...

Alors pourquoi un journal de plus?

Notre ambition est d'inscrire cette nouvelle publication dans une démarche et un journalisme de proximité, afin que tous les habitants de notre commune, qu'ils soient nouveaux citoyens ou établis à Ecublens de longue date, puissent y trouver des informations utiles, intéressantes ou tout simplement divertissantes sur notre commune.

La majorité des grands quotidiens n'évoque que rarement Ecublens, commune trop tranquille et sans histoires pour intéresser la presse à sensation. «Ecublens Infos» entend combler cette lacune.

Notre petite ville a connu une forte poussée démographique, puisqu'en 1908 elle ne comptait que 800 habitants et, à peine 100 ans plus tard, près de 10500 âmes y résident! Contrairement à certaines idées reçues, Ecublens n'est nullement une cité-dortoir et il s'y passe de nombreux événements.

Mon souhait est que ce journal permette à la population de mieux se connaître, de participer pleinement aux différentes activités et de s'identifier à sa commune. Au fait, saviez-vous que le sobriquet des habitants d'Ecublens est «Branle-pantet»?

Je tiens également à remercier toute l'équipe de la rédaction pour le travail effectué dans le cadre du lancement de ce premier numéro. Le journal paraîtra à une fréquence trimestrielle et, afin de limiter les frais, nous comptons sur les entreprises et autres sociétés locales pour y insérer un peu de publicité.

Chère lectrice, cher lecteur, merci de faire bon accueil au nouveau journal «Ecublens Infos»!

Le Syndic, Pierre Kaelin

Soirée de remise des Mérites 2007 Municipalité et USL

Porter haut et loin les couleurs d'Ecublens

Lundi 28 janvier, les autorités municipales, les représentants du Conseil communal, les responsables de l'USL et des différents clubs et sociétés d'Ecublens se sont donné rendez-vous à la Grande Salle du Motty pour honorer leurs Méritants 2007.



Les lauréats de la Municipalité. © Pascale Manzini

Il y avait foule ce lundi soir pour admirer les reines et rois de notre petite cité, qui ont porté haut et loin nos couleurs, grâce à leur talent, leurs exploits, leur passion. Ce moment de fête, qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, nourri par les applaudissements des parents, amis et supporters de la première heure, avait pour maître de cérémonie le président de l'USL, Claude Masson. Les intermèdes musicaux ponctuant chaque étape de la soirée étaient quant à eux signés par les charmantes chanteuses France Baudrocco, Mélody Birchler et par le Chœur d'hommes L'Echo des Campagnes; sans oublier le pianiste, Gérald André.

Dans son allocution de bienvenue, le président de l'USL a tenu à rendre hommage aux héros de la soirée, ainsi qu'à celles et ceux qui les soutiennent, les entraînent, les initient à leur passion, les encouragent: «Cette manifestation de remise des mérites doit être vue comme le point d'orgue de l'année culturelle et sportive 2007 de notre ville. Tous les lauréats montrent qu'avec de l'enthousiasme, de la passion, beaucoup de travail et une confiance en soi, on peut réaliser beaucoup de choses.» L'orateur

a ensuite passé le micro à Charly Rothen, conseiller municipal chargé de décerner les mérites de la commune d'Ecublens.

Cinq mérites...

Christophe Logoz, absent ce soir-là pour des raisons professionnelles, a été honoré pour son titre de Champion suisse Cadets avec le LS Aviron en quatre de couple sans barreur. C'est le père du jeune athlète qui est venu cueillir cette belle récompense. Charmante récipiendaire, Sandra Annen Lamard brille quant à elle pour ses exploits en course à pied. L'année 2007 l'a consacrée championne du Tour du Pays de Vaud, épreuve dont elle a enlevé les cinq manches!

Ludovic Martin est monté sur le plateau de la Grande Salle du Motty auréolé de sa couronne remportée à la Fête Fédérale de Gymnastique se déroulant à Frauenfeld et décoré de la médaille de bronze qu'il a ramenée des Championnats du Monde de trampoline au Canada, catégorie Synchro. Enfin, Charly Rothen a récompensé un couple de sportifs qui s'est distingué au tir à l'arc. Sandra Prudente a été sacrée Championne du Monde Indoor,

Sommaire

| | |
|--|-----|
| ● Remise des mérites 2007 | 1 |
| ● Le centre de jeunes | 2 |
| ● Agenda | 3 |
| ● Informations officielles | 4-5 |
| ● Le téléphone portable à l'école | 7 |
| ● Commission d'intégration Suisses-Etrangers | 8 |

Le Centre de jeunes d'Ecublens

La Municipalité d'Ecublens met à disposition un lieu d'accueil, de rencontres et de loisirs pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans. La mission du Centre de jeunes d'Ecublens est d'agir dans la prévention juvénile, de promouvoir la santé, de favoriser la construction identitaire en dehors du cadre familial, d'agir dans la réinsertion et la socialisation et d'organiser et de mobiliser des groupes et des collectivités.

Les jeunes sont encadrés par une équipe de professionnels formés dans le domaine du travail social et de l'éducation sportive. Ils restent attentifs aux besoins des jeunes. Les activités se déclinent en plusieurs groupes.

Le groupe Loisir's est un accueil libre pendant lequel les jeunes peuvent profiter du local et des jeux mis à leur disposition. A savoir un billard, une table de ping-pong, un Baby Foot, une Play Station sur écran géant, des jeux de société comme les échecs ou le scrabble. Chaque vendredi soir est organisé un repas fait par les jeunes et pour eux.

Le groupe Evasion's: Une fois par mois les jeunes, accompagnés des éducateurs, quittent la ville d'Ecublens pour effectuer



Sortie VTT, un samedi avec le groupe Evasion's.

© G. Biancaniello

et découvrir des activités de loisirs, sportives ou culturelles.

Le groupe Crea'art invite régulièrement des intervenants extérieurs afin de faire découvrir aux jeunes de nouvelles possibilités d'expression et de création.

Le groupe Move's propose des activités sportives hebdomadaires qui s'organisent au gré des demandes. L'objectif est de garder la forme et de se dépenser avec plaisir.

Le groupe Ado's conseil est un accompagnement individuel, professionnel et

humain pour répondre aux nombreuses questions que peuvent se poser les jeunes par une orientation ciblée et propice à solutionner leurs problèmes.

Contact:

M. Giuseppe Biancaniello au 021 691 29 66 ou 079 734 80 16

Lieu: Sous la piscine du Pontet

Ouverture

Mardi
16 h à 19 h Accueil libre

Mercredi
15 h à 18 h Accueil libre
15 h 15 à 16 h 30 Futsal
18 h à 19 h Atelier Slam

Judi
16 h à 18 h Ados-Conseils
18 h à 19 h Atelier Dance

Vendredi
16 h à 20 h Accueil libre
20 h à 21 h 30 Repas

Porter haut et loin les couleurs d'Ecublens, suite

catégorie Style libre illimité, en Allemagne, tandis que Robert Prudente a décroché dans cette même compétition, une médaille de bronze.

Place à l'USL!

La seconde partie de la soirée a vu la remise des mérites décernés par l'USL.



Les lauréats de l'USL.

© Pascale Manzini

Portant les couleurs de la Société de Jeunesse Ecublens-Chavannes, le premier récipiendaire à monter sur scène s'appelle Nicolas Pichard. Mais il est, dit-on, plus connu sous le nom de «Pich»! Ce grand et sympathique gaillard, chaleureusement applaudi par ses groopies, a arraché la première place en lutte libre, catégorie poids lourd, lors du Giron du Centre, à Poliez-le-Grand.

L'USL a ensuite choisi de récompenser deux représentants d'Actigym: la jeune gymnaste de 11 ans Céline Pittet, pour son titre de championne vaudoise en gymnastique individuelle à Rolle et le moniteur Pascal Martin qui a œuvré des années durant au sein de notre société de gymnastique.

C'est une grande dame qui a ensuite été conviée à monter sur scène... Je parle de Chantal Rothen. Surnommée affectueusement «Madame Championnats Vaudois», cette personnalité de notre commune a œuvré pendant trente ans au sein du comité du VBC Ecublens, ainsi qu'à celui de l'Association Vaudoise de Volley-ball.

Cette rencontre a pris fin en musique, et quelle musique! Les choristes de la célèbre formation locale, L'Echo des Campagnes, sous la direction d'Eliane Favez, ont en effet offert à l'assemblée un petit échantillon de leur talent. Ils s'étaient spécialement réunis ce soir-là autour de deux des leurs, qui se sont vus remettre chacun un mérite honorant leur fidélité à la société. J'ai nommé Alfred Wampfler qui a fêté ses trente ans de sociétariat et son ami Herbert Gilgen qui signait quant à lui quarante-cinq ans de présence passionnée au sein de sa chorale.



Céline Pittet (Actigym).

© Serge Bioley

Deuxième vice-président du Conseil communal, Monsieur Alain Blanchoud a clôturé cette cérémonie 2007, puis a convié les invités, lauréats et organisateurs de cette soirée à partager le traditionnel verre de l'amitié. Le rideau est ensuite retombé sur la scène du Motty. Mais nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour boire à la santé des méritants 2008!

Armande Reymond

Mars

- 1 Ouverture de la saison de la Boule d'Argent**
10h Boulodrome Le Bochet *Boule d'Argent*
- 1 «Romandie au cœur» de Samuel Monachon**
15h Grande salle du Motty
Ecublens Animation
- 2 Fête de l'Offrande + repas**
10h Eglise de Saint Sulpice
Paroisse réformée
- 2 Super Loto du 30^e anniversaire**
14h Salle Polyvalente EPFL *VBC Ecublens*
- 5 Assemblée générale de Actigym**
20h Grande salle du Motty *SFG Actigym*
- 5 au 16 Spectacle «Triplement seul»**
Grange de Dorigny *L'Odieuse compagnie*
- 6 Séance du Conseil communal**
20h Grande salle du Motty *Conseil communal*
- 7 Soupe de Carême**
19h Salle de paroisse au Motty
Paroisse réformée
- 11 «L'apprentissage des langues étrangères» Conférence**
20h30 Espace Nicollier
Association des Parents d'Elèves
- 14 et 15 Soirée annuelle**
20h 15 Grande salle du Motty
Chœur de l'Echo des campagnes
- 23 Culte de l'aube de Pâques et culte de Pâques**
6h et 10h Eglise du Motty *Paroisse réformée*
- 29 Karaoké**
20h Grande salle du Motty
Société de jeunesse

Avril

- 1-13 Nouvelle Création**
Grange de Dorigny *Compagnie Buissonnière*
- 4-20 Photos Dimitri Kutznetsov – Huiles Galina Kutznetsova**
Selon horaires *Galerie du Pressoir*
- 12 Challenge Fumasoli**
8h Boulodrome Le Bochet *Boule d'Argent*

- 6 Concert Parole et Musique**
17h Eglise de St Sulpice *Paroisse réformée*
- 20-23 Concert de l'Osul – Œuvres de Mendelssohn**
Grange de Dorigny
- 25 13^e Festival de théâtre universitaire**
Jusqu'au 9 mai à la Grange de Dorigny
- 25 Spectacle Caveman**
20h 15 Espace Nicollier *Ecublens Animation*
- 26 Challenge Marcel Diserens**
8h Boulodrome Le Bochet *Boule d'Argent*
- 26 Tournoi du 30^e**
journée Salles de gym du Croset et Pluton
VBC Ecublens
- 26 Repas du 30^e**
19h Grande salle du Motty *VBC Ecublens*

Mai

- 11 Culte de l'Alliance**
10h Eglise de St Sulpice *Paroisse réformée*
- 16 Séance du Conseil communal**
20h Grande Salle du Motty
Conseil communal
- 16 Festival Balelec**
20h EPFL www.balelec.ch
- 17 Finales de la coupe vaudoise de volley-ball**
14h Salle de gym du Croset *VBC Ecublens*
- 17 Vide grenier à Epenex**
Journée *Ecublens Animation*
- 18 Méga Loto du 75^e**
14h Salle polyvalente de l'EPFL *FC Ecublens*
- 24 Tournoi juniors «Graines de foot»**
journée Terrains du Croset *FC Ecublens*
- 24 Fête de printemps**
journée Bassenges *Galerie du Pressoir*
- 24 10 ans de l'APE Animations, troc jouets...**
journée Ecoles du Pontet
Association des Parents d'Elèves
- 30-15 juin Odile Maitre, huiles sur toile**
Selon horaires *Galerie du Pressoir*

- 31 Foot Nusco journée et soirée**
Terrains du Croset *FC Ecublens*
- 31 Prévention: «La sécurité à vélo»**
matinée Ecoles du Pontet *APE + Provélo*
(www.ape-vaud.ch/ecublens)


Juin

- 1 Challenge Pascal**
8h Boulodrome Le Bochet *Boule d'Argent*
- 1 Fête des familles**
10h Eglise du Motty *Paroisse réformée*
- 6 Repas de soutien**
11h30 Lieu à définir *FC Ecublens*
- 6 Course à pied, walking, sport handicap**
16-24h Stade du Croset *Association Destiny*
- 7 Brunch et marché du terroir**
9-13h Stade du Croset *Association Destiny*
- 7 Festival country**
11-01h Stade du Croset *Association Destiny*
- 8 Cantonale Venoge-Dorigny**
journée Dorigny *FSG Actigym*
- 14 Finale vaudoise de tests de gymnastique individuelle**
journée Croset *FSG Actigym*
- 14-15 Tournois juniors**
journée Terrains du Croset *FC Ecublens*
- 18 Concert Bavaria**
20h Mon Repos *Ecublens Animation*
- 20 Séance du Conseil communal**
20h Grande salle du Motty *Conseil communal*
- 21 Challenge Club 41**
8h Boulodrome Le Bochet *Boule d'Argent*
- 21 Fête de la Saint Jean et du Taillé vaudois**
dès 11h30 à Renges *Amis du Four de Renges*
- 27 Soirée de démonstration**
20h Salle de gym du Croset *FSG Actigym*
- 28 Match des autorités d'Echandens/Ecublens**
Terrains d'Echandens *Municipalités*

Coordonnées des sociétés
sur www.ecublens.ch



Samedi 26 avril
Chinoise du 30^{ème} pour 30. --
Salle du Motty
Dès 19h00 avec le
Vufflens Jazz Band
Inscriptions au 021 691.94.07



Ouverture du
TENNIS CLUB D'ECUBLENS
Le vendredi 18 avril 2008
Apéritif dès 18 h.
au Club-House
Venez nombreux partager le
verre de l'amitié et déguster un
excellent repas préparé par
Claude et servi par Véronique

Vide grenier à Epenex
Samedi 17 mai 09h00-16h00
Un moment de convivialité où toutes les générations sont invitées à se retrouver pour faire de la place dans les placards, dénicher un trésor ou prendre le verre de l'amitié. Chaque habitant du quartier est invité à proposer ses objets superflus. Une invitation avec réservation vous parviendra très prochainement. Entrée libre.
www.ecublens-animation.ch

Cotisations AVS

Toute personne domiciliée ou travaillant en Suisse a l'obligation de cotiser à l'AVS dès le 1^{er} janvier de l'année des 21 ans (dès le 1^{er} janvier de l'année des 18 ans si elle exerce une activité lucrative) et ce jusqu'à l'âge officiel de l'AVS; il appartient à chacun de veiller à son obligation de cotiser. Cette obligation concerne également les personnes sans activité (les étudiants, les rentiers, les femmes divorcées, les veuves, les pré-retraités, ainsi que les personnes qui ont opté pour une rente AVS anticipée). Le non-respect de cette prescription peut entraîner des lacunes de cotisations et par conséquent une réduction des prestations futures.

Si votre situation ne vous paraît pas conforme aux exigences de la loi, ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre agence d'assurances sociales.

Décisions prises par le Conseil communal

Lors de sa dernière séance de l'année, soit le vendredi 14 décembre 2007, le Conseil communal d'Ecublens/VD a accepté le préavis et les budgets suivants:

- Préavis N° 17/2007: Modification du Règlement intercommunal sur la taxe de séjour.
- Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2008.
- Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne – Exercice 2008.
- Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet «Les Alouettes» à Morgins/VS – Exercice 2008.
- Budget du SDIS intercommunal Chamberonne – Exercice 2008.
- Budget communal – Exercice 2008. Avec un amendement.

Jubilairer

Le 25 janvier dernier, la Municipalité, représentée par M^{me} Pascale Manzini a eu l'occasion de se rendre au Home Clair-Soleil afin de fêter le 90^e anniversaire de M^{me} Petermann-Berret. Entourée de sa famille, du directeur du home et des autres pensionnaires, elle a reçu de la part des autorités un journal du jour de sa naissance et quelques bouteilles du vin de la Commune. Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter à M^{me} Petermann-Berret nos meilleurs vœux de santé.

Chiens dangereux

Au 1^{er} janvier 2008 sont entrés en vigueur la loi du 31 octobre 2006 sur la police des chiens, ainsi que son règlement d'application du 14 novembre 2007.

La loi précitée stipule, à son article 3, que *«sont considérés comme potentiellement dangereux les chiens appartenant à des races dites de combat dont le Conseil d'Etat dresse la liste par voie réglementaire, ainsi que les croisements issus de ces races.»*

Le même article précise que *«sont considérés comme dangereux, les chiens, toutes races confondues, avec des antécédents avérés, soit ceux ayant déjà agressé des personnes ou des animaux ou qui présentent des dispositions agressives élevées selon les résultats de l'enquête prévue aux articles 25 et suivants.»*

Le règlement d'application de ladite loi, à son article 2, établit que *«sont considérés comme potentiellement dangereux, au sens de l'article 3, alinéa 1, de la loi, les chiens appartenant aux races suivantes:*

- American Staffordshire Terrier (Amstaff),
- American Pit Bull Terrier (ou Pit Bull Terrier),
- Rottweiler.

Les chiens dont l'un des géniteurs fait partie d'une des races ci-dessus sont également considérés comme chiens potentiellement dangereux.»

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires sur la base de dix critères précis figurant à l'article 9 du règlement d'application. Chaque chien de ce type devra en outre faire l'objet d'un test de conduite, d'obéis-

sance et de maîtrise, effectué en présence de son détenteur habituel.

Le détenteur d'un tel chien doit l'annoncer dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de la loi et de son règlement d'application, soit au plus tard fin juin 2008.

Les propriétaires qui n'auraient pas reçu le *«formulaire d'annonce pour chiens potentiellement dangereux»* par le contrôle des habitants d'Ecublens/VD, peuvent en faire la demande auprès de celui-ci ou le télécharger sur le site Internet du Canton de Vaud:

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/animaux/fichiers_pdf/SCAV_Formulaire_annonce_CPD.pdf

Pour le surplus, le principe de base de la loi cantonale est que tout détenteur d'un chien, quel qu'il soit, doit être en mesure de le maîtriser à tout moment par un moyen sonore ou par le geste, en particulier en présence de public ou d'animaux. A défaut, le chien doit être tenu en laisse et, si nécessaire, porter une muselière.

Avis à toutes les personnes qui gardent des enfants à domicile

La loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2006.

Son objectif, entre autres, est d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants et de tendre, sur tout le territoire vaudois, à une offre suffisante en place d'accueil, accessibles financièrement. A partir de cette date, chaque maman de jour qui accueille dans son foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants, doit y être autorisée.

Pour les communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice, s'adresser au Service des affaires sociales, à l'accueil familial de jour, place du Motty 4, 1024 Ecublens, tél. 021 695 33 84.

E-mail: claudine.parisod@ecublens.ch

Commune d'Ecublens
Case postale 133
1024 Ecublens
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Au chemin de la Colline 5
Greffes Municipal
tél. 021 695 33 10

A la place du Motty 4
Affaires culturelles, sociales et de loisirs
tél. 021 695 33 80

Assurances sociales
Case postale 133
tél. 021 695 33 83
Lundi fermeture à 18 h 30
Mercredi, jeudi, vendredi fermé l'après-midi

Bourse communale
tél. 021 695 33 30

Contrôle des habitants
tél. 021 695 33 70
Lundi fermeture à 18 h

Office du personnel
tél. 021 695 33 01

Police, poste de la Ville d'Ecublens
tél. 021 695 33 50
Lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Mardi à vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Sécurité dans l'Ouest lausannois POLICE Ouest lausannois

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les policiers de toutes les communes de l'Ouest lausannois sont réunis sous une même bannière : celle de la Police de l'Ouest lausannois.

En cas d'urgence votre contact reste le 117 (police cantonale). Pour toutes les autres demandes, de renseignements ou pour atteindre un service spécifique, le numéro central de la Police de l'Ouest lausannois est le 021 632 71 17. La centrale de Renens



est disponible 24h/24 et ceci 365 jours par année. De plus, il est utile de savoir que deux patrouilles au moins sont présentes en permanence sur le territoire de l'Association. Peut-être avez-vous déjà aperçu l'un de nos véhicules? Ceux-ci seront bientôt reconnaissables grâce au nouveau logo de la Police de l'Ouest lausannois.

Les postes de police des villes sont ouverts aux heures de bureau (8h-12h/13h30-17h30, et jusqu'à 18h30 le lundi à Ecublens) et les collaborateurs y travaillant sont en mesure de répondre à toutes vos demandes. A Ecublens, l'adj Jean-Pierre Rochat, le sgt Jacques Taverney et M^{me} Marlène Corthésy restent en place, le premier nommé jusqu'à son départ à la retraite, à fin juin prochain; l'assistant de police Alfio Greco, officiellement rattaché à la police administrative, à Prilly, œuvre cependant principalement sur le territoire communal d'Ecublens. Bien qu'un projet de déplacement du poste de police soit actuellement

à l'étude, celui-ci demeure présentement à la place du Motty 4.

Les différents documents existants et relatifs aux divers services de l'Association, tels que la police du commerce, la surveillance du trafic ou la prévention et le partenariat, sont à votre disposition auprès de tous les postes.

Une seule adresse de contact pour toute la correspondance adressée à l'Association: Sécurité dans l'Ouest lausannois, case postale 201, 1020 Renens 1. Vous avez toutefois la possibilité de déposer votre courrier auprès de votre poste de ville, lequel se charge de l'acheminer auprès du destinataire concerné de l'Association et ceci chaque jour.

Des répondants communaux ont été nommés au sein de l'Association et sont les contacts privilégiés de chaque Municipalité pour toutes questions ayant trait à la sécurité, délivrance de documents spécifiques, etc. En ce qui concerne Ecublens, le répondant communal est le Cap Pascal Treboux, ancien commissaire de la police municipale d'Ecublens, actuel remplaçant du Commandant de la Police de l'Ouest lausannois.

Nous nous réjouissons de cette collaboration qui, nous en sommes certains, portera ses fruits et mettons tout en œuvre afin que votre confiance en la police soit renforcée.

Plus de fumée dans les bâtiments de l'administration communale!

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les bâtiments de l'administration communale sont devenus des lieux non-fumeurs. Ceci en accord avec l'article 19 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail stipulant que l'employeur veillera, dans le cadre des possibilités de l'entreprise, à ce que les non-fumeurs ne soient pas incommodés par la fumée du tabac d'autres personnes.

C'est donc à l'instar de l'Administration cantonale que la Municipalité d'Ecublens a décidé que tous les bâtiments publics communaux, hormis l'Auberge communale et la Grande salle du Motty, seraient des lieux sans fumée à partir du 1^{er} janvier 2008.

Le conseil de la... Police de l'Ouest

- Si vous entendez un bruit spécial, comme un bris de vitre par exemple, si vous remarquez des personnes au comportement suspect ou se trouvant dans un endroit inhabituel, sans raison apparente, alors n'hésitez pas, appelez la police le plus rapidement et discrètement possible. Si les vérifications n'apportent rien, alors tant pis, mais dans le cas contraire... tout le monde en bénéficie.
- Soyez vigilants en cette nouvelle année 2008 et prenez un minimum de précautions afin de limiter au maximum le risque d'être lésés. Cela n'arrive pas qu'aux autres.

Avis de coupe de bois

Bosquet au sud-ouest du cimetière

La Municipalité informe les habitants qu'une coupe de bois importante, sur la partie du talus situé en aval de l'entrée du cimetière (surface de 1000 m²) est planifiée d'ici au mois de mars 2008.

En effet, une partie de la surface est composée de robiniers faux-acacias, lesquels sont cassants et représentent un danger pour les piétons et les automobilistes.

Toutefois, à partir du mois de mars, il est d'ores et déjà prévu de replanter l'entier de la surface avec de magnifiques cerisiers sauvages, des érables champêtres et des noisetiers.

Au chemin des Esserts 5

Service des bâtiments

tél. 021 695 60 10
Lundi à vendredi de 7 h 15 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30

Service des travaux

tél. 021 695 60 10
Lundi à jeudi de 7 h 15 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 7 h 15 à 12 h
et de 13 h 30 à 15 h 30

Police des constructions

tél. 021 695 60 16
Lundi à vendredi de 7 h 15 à 12 h
et de 13 h 45 à 16 h 30

A la route du Bois 6

Direction des Ecoles

Case postale 136
tél. 021 695 11 11
Lundi à vendredi de 7 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Fermé le mercredi après-midi



association vaudoise
des parents d'élèves
groupe d'Ecublens

L'apé d'Ecublens a été créée par quelques parents en 1997 dans le but, notamment, de mettre sur pied un réfectoire scolaire à Ecublens. Elle fête donc cette année ses 10 ans d'existence!

Nous sommes membres de l'Association vaudoise des parents d'élèves qui compte environ 5000 familles réparties dans tout le canton. Laïques et apolitiques, nous nous intéressons à tout ce qui concerne l'école. Nous veillons à établir et maintenir un dialogue constructif et ouvert entre parents, enseignants, autorités scolaires et politiques, car nous sommes convaincus que l'éducation est l'affaire de tous. Nous voulons participer à la construction d'une école exigeante dans laquelle chaque élève peut se développer harmonieusement, reconnu et encouragé dans son potentiel.

En organisant régulièrement des conférences ou des cours, l'apé d'Ecublens aide les parents à mieux comprendre l'école. Nous sommes actifs, entre autres, dans le dossier de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Nous sensibilisons les parents aux dangers d'accompagner leur enfant en voiture à l'école et faisons la promotion de la journée internationale «à pied à l'école». Nous organisons également des

journées de prévention sur différents thèmes tels que «la sécurité à vélo» le 31 mai prochain. Chaque année, nous mettons sur pied le Troc-Ski au mois d'octobre.

Nous sommes à l'écoute des préoccupations des parents et faisons le relais avec les autorités.

Actuellement, nous collaborons avec le président de la Commission Suisses-Etrangers, la doyenne primaire, la Municipale en charge du dossier scolaire et la responsable administrative des écoles pour favoriser l'intégration des élèves étrangers dans nos classes et aider leurs parents à mieux comprendre notre système scolaire.

Depuis le mois de janvier, notre ancienne présidente et actuelle secrétaire générale de l'apé-Vaud, participe aux travaux de la commission scolaire. Transformée en groupe de travail, cette commission est chargée de faire une proposition de règle-

ment au Conseil communal pour la mise en place d'un futur conseil d'établissement à Ecublens.

L'apé se réjouit de la création de cette nouvelle plate-forme d'échanges et de discussions entre l'école, les autorités, la société civile et les parents.

Soutenez notre action et devenez membre! Vous recevrez ainsi également le bulletin de l'apé-Vaud qui paraît quatre fois par an. Il traite de dossiers en lien avec l'actualité scolaire (la lecture, les maths, les élèves en difficulté, etc.) et vous informe des activités proposées par les 40 autres groupes locaux de l'association.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'une de nos coprésidentes: Sonia Eberhard 021 803 21 25 ou Claudia Fanzone 021 691 06 14 ou sur www.ape-vaud.ch/ecublens.



Le mercredi 6 février 2008, le refuge d'Ecublens retentissait de cris joyeux et de regards complices. En effet, le Pedibus fêtait ses 5 ans d'existence. 5 ans durant lesquels des mamans d'Ecublens se sont organisées afin d'établir un trajet sécurisé

pour les enfants de 4 à 7 ans. Le fonctionnement est très simple; des arrêts similaires à ceux des transports publics sont disposés le long du chemin scolaire et les enfants sont accompagnés à pied, selon un horaire prédéfini, par une des mamans et ce, jusqu'à l'école. «C'est simple, efficace, écologique et sécurisant», nous affirme une maman ce jour-là, avant d'aller aider une plus petite à mettre son bandeau pour jouer à la fée clochette. Des jeux, un loto sans perdants, une lecture d'un conte ont ponctué cette journée conviviale et chaleureuse bien à l'image de l'esprit Pédiabus.

Laurence Chavan

Ecublens Animation

Cours de taille dans les vergers d'Ecublens

Une trentaine de personnes se sont réunies samedi matin le 2 février 2008 autour des horticulteurs pépiniéristes Messieurs Gilbert Bovay et Joseph Paternostro pour un cours de taille. Comme chaque année à pareille époque, Ecublens Animation organise ces cours sur inscription dans un des jardins d'Ecublens. Cette année, c'est dans le verger de Gilbert Laydu, parmi divers arbres fruitiers, que ce cours a eu lieu à la satisfaction des participants qui ont bravé le froid matinal malgré un timide clin d'œil du soleil. Savoir-faire, trucs et astuces intéressants ont été transmis et lorsque les giboulées nous ont forcés à la retraite, c'est autour d'un vin chaud au Motty que cette édition 2008 s'est terminée.



Une assemblée attentive aux conseils de Gilbert Bovay.

© F. Kohler

Grande Salle du Motty - Ecublens
14 et 15 mars 2008 à 20h15
Portes à 19h15

L'ECHO DES CAMPAGNES

Avec la participation de tous les groupes d'Ecublens

Avec le spectacle de tous les groupes d'Ecublens

"Y'en a point comme nous!"

Au programme:
Chants de toute la Suisse
et sketches sur la vie locale

Samedi 15 mars: Bal avec "Ziquet"

Réservez vos places recommandée au tél. 021 635 61 41

Le téléphone portable à l'école

Les premiers téléphones portables sont apparus il y a plus de vingt ans. Dans un premier temps, réservé exclusivement aux chefs d'entreprises et aux cadres, il s'est rapidement propagé à l'ensemble de la population. La concurrence entre les différents opérateurs a fortement fait chuter les prix, tant au niveau de l'achat des appareils - que l'on peut acquérir avec d'énormes rabais suivant le contrat conclu - que des abonnements et des communications. Naturellement, cette propagation n'a pas épargné la jeunesse et il est assez rare aujourd'hui de rencontrer un adolescent de plus de douze ans qui ne possède pas son propre natel.

A l'école, cela fait maintenant quelques années que nous avons dû nous adapter et définir des règles d'utilisation des téléphones portables. Jusqu'à fin 2006, les élèves avaient le droit d'avoir sur eux leur téléphone, mais éteint ou sous silence, à l'intérieur des bâtiments scolaires. Ils pouvaient donc l'utiliser avant ou après le début des cours, ou durant les récréations, dans la cour ou dans le préau. Lors des activités extrascolaires, par exemple les camps de ski, les téléphones devaient être éteints ou sous silence et les élèves disposaient d'une plage journalière - par exemple de 17h à 18h - pour lancer des appels ou envoyer et recevoir des messages.

Seulement voilà...! Ces petits appareils ont évolué très rapidement et ont été dotés de nouvelles technologies. Aujourd'hui, un natel n'est plus seulement un moyen de communication. Il permet de photographier, de filmer, d'écouter de la musique, de lire ou d'envoyer des mails, de consulter des pages Internet, de télécharger des vidéos, ..., ils sont devenus de véritables ordinateurs de poche. On constate en outre chez nos élèves une réelle compétition au niveau de la sophistication des appareils qu'ils possèdent.

A plusieurs reprises, nous avons surpris des bagarres à la récréation qui étaient filmées, les scènes de violence étant ensuite transmises d'appareil en appareil. Toutes aussi graves, certaines vidéos scandaleuses ont été interceptées sur le téléphone de certains élèves. Nous avons également

eu à faire à des vols dans les vestiaires des salles de gymnastique ou dans les couloirs des bâtiments.

Face à ce risque non négligeable que les portables deviennent un véritable fléau, notre établissement a décidé d'interdire purement et simplement les natels dans l'enceinte scolaire au début de l'année 2007. Les élèves peuvent avoir leur téléphone portable sur eux, mais ne doivent en aucun cas en faire usage. Cette mesure est certes sévère, mais elle nous est apparue indispensable aux vues des «débordements» constatés. Toutefois, les élèves peuvent sans autre venir au secrétariat pour passer un coup de téléphone à leurs parents en cas d'urgence. En cas de non respect de ces consignes, le portable est confisqué pour une durée d'un mois. Si les parents désirent toutefois que leur enfant récupère son téléphone immédiatement, ils doivent venir le chercher personnellement à la direction.

D'un point de vue plus personnel et plus général, je ne suis pas opposé au téléphone portable, mais il semble qu'il ait perdu de son essence première: être un outil de communication. Il n'y a rien de plus détestable, dans un lieu public comme un restaurant ou un café par exemple, de voir des gens pendus à leur téléphone ayant très souvent de la peine à faire preuve de discrétion et faisant partager leurs conversations personnelles ou privées au reste des clients. On demande aux fumeurs de sortir pour allumer leur cigarette, on pourrait tout aussi bien en faire de même pour les accros du natel. J'ai parfois l'impression que ce qui devait être initialement un vecteur de communication est devenu un obstacle à la communication. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder autour de soi. Il est en effet très courant de voir des groupes de personnes qui, chacune dans leur monde, tapotent sur leur clavier sans se préoccuper des autres.

Pour conclure, j'estime qu'un téléphone portable peut être précieux et utile, si l'on s'en sert de manière modérée, intelligente et, surtout, dans le respect de son entourage.

Serge Lugon,

Directeur des écoles d'Ecublens

Dimanche 18 mai 2008

SALLE POLYVALENTE DE L'EPFL

arrêt métro m1 : EPFL

Ouverture des portes 12 heures - Début du loto à 14 heures précises

Le Football-Club Ecublens organise son

MEGA-LOTO

DU 75^{ème} ANNIVERSAIRE

22 séries à l'abonnement : Fr. 75.-- + 2 séries hors abonnement

POUR LA PREMIERE FOIS A ECUBLENS

UNE VOITURE A GAGNER

Abonnements en vente à la buvette du FC Ecublens
et chez PRO-VOYAGES au centre commercial d'Ecublens

Réservations par téléphone au : 021 / 691.71.52



IMPRESSUM

ÉDITEUR RESPONSABLE

Commune d'Ecublens

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

PCL Presses Centrales SA

COMITÉ DE RÉDACTION

Philippe Chevalley, Freddy Kohler,
Pascale Manzini, Serge Nicod,
Jean Petter, Charly Rothen

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Ecublens Infos
Case postale 133,
1024 Ecublens
E-mail: serge.nicod@ecublens.ch

DÉLAIS

RÉDACTIONNELS

2 mai
15 août
31 octobre

PARUTIONS

3 juin
16 septembre
2 décembre

Paraît 4 fois par année

Tirage: 6000 ex.

Aussi disponible sur www.ecublens.ch

ANNONCES COMMERCIALES

Larg. x haut.

62 x 50 mm Fr. 250.-

62 x 100 mm Fr. 450.-

128 x 50 mm Fr. 450.-

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ECUBLENS
10'000 ouvrages et une médiathèque



Lieu
Ch. Des Esserts 5
dans le bâtiment de la Voirie,
à deux pas du Collège du Pontet
et du Centre Commercial.
Tel 021/691 21 01

Horaires
Lundi 15h30 - 18h
Mardi 15h30 - 18h
Mercredi 15h30 - 18h
Jeudi 15h30 - 19h

Prêt gratuit et pas de finance d'inscription !

La commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens se présente



A fin 2007, 42% de l'ensemble de la population résidant à Ecublens est définie comme étrangère, et ce ne sont pas moins de 99 nationalités qui sont représentées. Les dix plus grandes communautés sont : l'Italie (24%), Portugal (19%), France (10%), Espagne (9%), Serbie (8%), Turquie (5%), Macédoine (3%), Allemagne (2%), Tunisie (1,5%) et Chili (1%).

Cette immigration est caractérisée par une part importante de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis C ou alors résidant en Suisse depuis plus de 10 ans. Il s'agit d'une immigration relativement ancienne et le fait que cette population soit restée étrangère démontre que le taux de naturalisation est très faible. En effet, seul 1,5% des étrangers résidant en Suisse demandent leur naturalisation chaque année, ce qui est peu comparé aux pays voisins. En ce qui concerne notre commune, ce chiffre se monte à moins de 2% de la population étrangère.

La question de la création d'une Commission consultative des étrangers est récente dans notre commune, puisque c'est en 2002 seulement qu'une motion demandant la mise sur pied fut déposée et discutée au Conseil communal. A noter que c'est la première fois à Ecublens qu'une Commission constituée de participants issus des milieux politiques et associatifs se réunit pour traiter de ce sujet.

Les membres de la Commission sont:

Christian Maeder, conseiller municipal, **Charly Rothen**, conseiller municipal, **Giuseppe Biancaniello**, responsable du Centre de jeunes de la Commune, **Claudine Breider**, France, **Dragana Djunic**, Serbie, **Jean-Claude Harbengt**, Paroisse catholique de Renens et environs, **Nam-Trân Hô**, Vietnam, **Aitor Ibarola**, Espagne et commission scolaire, **Marianne Lüthi**, Paroisse réformée Ecublens-Saint-Sulpice, **Claude Masson**, président de l'Union des sociétés locales (USL) et **Eric Levrat**, président de la Commission et conseiller communal.

Notre mandat est défini dans la Charte d'intégration communale:

«La Commission d'intégration et d'échange s'engage à promouvoir l'intégration des étrangers séjournant dans la commune, quelles que soient les causes de leur présence, et quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut de migrant.»

La Commission organise ses activités afin de favoriser une intégration basée sur l'échange. Elle stimule la compréhension

réci-proque entre les populations suisse et étrangères et facilite leur cohabitation. L'intégration est une politique sociale dont le principe fondamental est l'égalité.

Elle est le répondant en matière d'intégration aussi bien pour les autorités communales, les particuliers que les associations.

Les mesures d'intégration ne peuvent être efficaces que si elles sont conçues et coordonnées au-delà des frontières communales.

Elle coordonne les actions communales en matière d'intégration. Elle est le répondant de la Commission cantonale, ainsi que des autres Commissions communales établies sur le Canton.»



Le Grupo Folclórico Os Minhotos lors de la fête interculturelle du 2 septembre 2007.

© S. Mayor

Pour 2008, les projets suivants sont en préparation, respectivement débutent en ce moment:

Piccolo Voice

La Commission d'intégration, en collaboration avec la Direction des Ecoles d'Ecublens et l'Association des parents d'élèves, met sur pied un cours de sensibilisation au français, à l'intention des enfants de langues étrangères débutant le cycle initial (écoles enfantines) en août 2008.

Une dizaine de périodes d'une heure trente sont prévues entre mars et mai 2008. Cette formation est cofinancée par la Commission d'intégration et le Fonds pour les projets d'intégration de l'Office fédéral des migrations.

Renseignements et inscriptions: Direction des écoles, Secteur administratif, route du Bois 6, 1024 Ecublens, tél. 021 695 11 11.

Prix de l'intégration

La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens VD décerne un prix communal de l'intégration. L'attribution de ce prix a pour but de faire reconnaître l'importance des prestations d'intégration en faveur des migrants et attirer

davantage l'attention de la population de la Commune sur les tâches liées à l'intégration des étrangers.

Il s'agit de récompenser des prestations ou actions innovatrices et créatives encourageant l'intégration des étrangers dans la Commune. En outre, ces prestations devraient pouvoir servir d'exemple. Les prestations récompensées peuvent être annoncées par les personnes intéressées elles-mêmes, par le jury ou par des tiers. Le prix peut être décerné tant aux personnes physiques que morales (sociétés, groupements, associations, entreprises, etc.).

Les lauréats sont choisis par un jury composé des membres de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers. Les décisions du jury ne nécessitent aucune motivation. Les décisions sont définitives et ne peuvent être attaquées. Toute correspondance à ce sujet est exclue.

Vous avez la possibilité d'annoncer un ou des candidat-e-s jusqu'au 15 mai 2008 à Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens.

Rencontres femmes du Monde

Afin de débattre des obstacles rencontrés par les femmes migrantes, un groupe de rencontre s'est mis en place. Les thèmes débattus sont aussi variés que le logement, la famille, l'éducation, l'école, la santé, l'apprentissage de la langue. Les femmes suisses sont également les bienvenues.

Renseignements et inscriptions: Dragana Djunic, chemin du Veilloud 16, tél. 021 691 37 05

Je vis à Ecublens et dans l'Ouest lausannois

Afin de proposer un concept global d'accueil des migrants arrivant sur notre Commune, nous comptons mettre sur pied un concept de visites et d'informations des principaux lieux de la vie communale. Le programme sera établi pour la deuxième moitié de 2008.

Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens.

p.a. Greffe municipal, ch. de la Colline 5, Case postale 133, 1024 Ecublens.

commission.suisses_etrangeurs@ecublens.ch